

Règlement du concours de dessin organisé par l'Institut franco-américain sur le thème suivant : « Rennes & Rochester: sister cities ».

### Article 1 : Objet et thème du concours

L'Institut franco-américain organise un concours de dessin à destination des scolaires. Il est ouvert du 8 janvier 2019 au samedi 1<sup>er</sup> juin 2019 inclus. Le sujet est : « Rennes & Rochester: sister cities ».

### Article 2: Participants

Le concours de dessin est ouvert aux élèves de primaire, collège et lycée.

## Article 3: Modalités de participation

Chaque dessin doit être une création personnelle.

Le dessin doit être réalisé sur un support papier de format A3 (29,7 x 42 cm - portrait ou paysage). Au dos de chaque dessin, le participant inscrira son nom, son prénom, la catégorie à laquelle il participe, ainsi que le titre de son dessin.

Toutes les techniques manuelles sont acceptées : aquarelle, feutre, crayon, collage etc. (donc pas de dessin numérique imprimé). Le dessin devra être à plat, sans volume.

Le règlement signé doit obligatoirement accompagner chaque dessin. S'il n'est pas présent le dessin ne sera pas pris en compte.

La participation à ce concours est gratuite.

#### Article 4: Acheminements des dessins

Nous réceptionnerons les dessins accompagnés du règlement jusqu'au samedi 1<sup>er</sup> juin 2019 à 17h. Vous pouvez les envoyer par courrier (le cachet de la poste faisant foi), les déposer à la bibliothèque aux horaires d'ouverture ou les déposer dans la boîte aux lettres sous le porche.

Bibliothèque de l'Institut franco-américain - Concours de dessin 7 quai Chateaubriand BP 90446 35104 Rennes Cedex 3

Aucun accusé de réception ne sera fourni.

#### Article 4 : Les catégories du concours

Les dessins reçus seront répartis dans une des catégories suivantes (cocher la catégorie).

Catégorie 1 : Élèves de primaire
Catégorie 2 : Collégiens
Catégorie 3 : Lycéens

#### Article 5 : droit d'auteur

En signant le formulaire de participation, chaque participant autorise l'utilisation de son dessin, certifie qu'il est titulaire des droits d'auteur du dessin et qu'il autorise l'organisateur à le reproduire et à l'utiliser gratuitement dans tout support de sensibilisation et de communication de l'Institut franco-américain (site internet, Facebook, et autres publications).

#### Article 6 : Désignation des gagnants

Les membres du jury jugeront indépendamment chaque œuvre reçue selon les critères suivants :

- ✓ Pertinence par rapport au thème
- ✓ Technique
- ✓ Originalité

Le jury est souverain. Aucune réclamation ne sera admise.

#### Article 7: Lots et exposition

Plusieurs lots seront décernés à l'issue du concours. Au moins un dans chacune des catégories. Les lots attribués aux gagnants ne pourront pas être négociés, ni échangés contre-valeur par l'organisateur. Chacun des participants sera invité à la remise des prix par courrier, par mail ou par téléphone courant juin 2019.

Par ailleurs, les meilleurs dessins seront exposés au sein de la bibliothèque de l'Institut francoaméricain pendant plusieurs semaines.

# <u>Article 8 : Restitution</u>

Les participants pourront venir retirer leur dessin à la bibliothèque de l'Institut franco-américain à l'issue du concours, pendant les horaires d'ouverture.

## Article 9 : Acceptation du règlement

Le simple fait de participer au présent concours implique l'acceptation entière et sans réserve du règlement et de ses résultats.

### Article 10 : Responsabilité

L'Institut franco-américain ne pourra être reconnu responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, le concours devait être reporté, modifié ou annulé.

# Article 11: Modification du règlement

L'organisateur peut être amené à modifier le présent règlement, notamment afin de respecter toute nouvelle législation et/ou règlementation applicable. Toute modification sera intégrée dans le présent règlement.

Participant	
Fait à	Le
Parent ou tuteur légal	
Fait à	Le
Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
Mail	
Téléphone	
Etablissement scolaire	
Classe	